



Procès-verbal du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais.

SÉANCE SPÉCIALE TENUE LE 13 JUIN 2019 À 19 h 30 AU 80 AVENUE GATINEAU, GATINEAU (QUÉBEC) J8T 4J3

PRÉSENCES

M. Michel Roy, président
Mme Josée Filion, présidente-directrice générale (PDG)
Mme Johanne Asselin
M. Lucien Bradet, membre observateur
M. Germain Charron
M. François-Régis Fréchette
M. Pierre Fréchette
M. Michel Hébert
M. Xavier Lecat
Mme Christiane Morin-Carle
M. Mathieu Nadeau
Mme Julie Pépin
Mme Monique Séguin
Dr Oussama Sidhom
Dr Jean-François Simard

ABSENCES MOTIVÉES

Mme Lise Coulombe, vice-présidente
Mme Charmain Levy

PERSONNES-RESSOURCES PRÉSENTES :

M. Stéphane Lance, directeur général adjoint
Mme Murielle Côté, directrice des ressources financières (DRF)
M. Martin Vachon, directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques (DRHCAJ)
M. Benoît Gauthier, directeur des technologies biomédicales et de l'information (DTBI)
Mme Geneviève Côté, adjointe au PDG par intérim

Secrétaire d'assemblée : M. Pascal Chaussé, conseiller-cadre à la présidence-direction générale – volet conseil d'administration

Une dizaine de personnes assistent à la rencontre

1 Vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour

Le président constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 30.

CISSSO-122-2019

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que déposé.

2 Mot du président du conseil d'administration

La président du conseil d'administration, M. Michel Roy livre un bref compte-rendu des éléments suivants :

- Participation à la remise des Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux le 31 mai à Québec. L'Outaouais a reçu deux prix d'excellence et une mention d'honneur.
- Rencontre de la préfète de la MRC Vallée-de-la-Gatineau le 10 juin 2019.
- Rencontre finale avec l'accompagnatrice, Mme Martine Couture qui envoie ses salutations aux membres du conseil d'administration et souligne l'engagement remarquable des gens de l'Outaouais.

2.1 Accueil d'un nouveau membre du C.A.

Le président du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais, M. Michel Roy, annonce la désignation de Mme Christiane Morin-Carle au conseil d'administration par la ministre de la Santé et des Services sociaux.

Mme Morin Carle remercie le président pour l'accueil et indique qu'elle est fière de pouvoir apporter son bagage d'expériences au profit de la population de l'Outaouais.

2.2 Nomination de la présidente-directrice générale et secrétaire du conseil d'administration

Le président du C.A. accueille la nouvelle présidente-directrice générale annoncée le 29 mai 2019 par la ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Josée Filion qui occupait le rôle de PDG intérimaire.

Mme Filion remercie le président et fait part de ses priorités: santé organisationnelle, proximité des soins et services, proximité auprès des équipes de travail, communication fluide et efficace.

Deux grands projets s'annoncent pour 2019-2020: la réalisation du plan clinique qui prépare une révision de l'offre de services et l'arrivée du Campus Santé Outaouais permettant au CISSS de devenir un CIUSSS.

3 Adoption des procès-verbaux

3.1 Procès-verbal de la séance du 16 mai 2019

CISSSO-123-2019

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance régulière du 16 mai 2019 tel que déposé.

4 Période de questions du public - 17:05

Deux membres du public demandent la parole:

- Mme Catherine Lavigne-Charette de l'APTS déplore l'incertitude dans laquelle se retrouvent les professionnels touchés par le projet Optilab de même que le manque de ressources humaines et l'impact du projet sur le personnel. Elle dépose une pétition en ce sens et demande si l'établissement a des solutions concrètes avec échéanciers pour remédier à la situation.
- Mme Marie-Ève Gauthier de l'APTS demande une question relativement à l'outil d'évaluation du cheminement clinique informatisé (OCCI) qui sert à évaluer les besoins de la clientèle, fourni par le ministère de la Santé et des Services sociaux. L'outil comporte 52 pages et peut prendre jusqu'à 7 heures à compiler. Elle demande ce que le CISSS de l'Outaouais compte faire pour réduire les impacts négatifs liés à l'utilisation de l'OCCI.

La PDG remercie les deux personnes qui ont pris la parole et demande que les questions soient déposées par écrit afin de faire une réponse par écrit.

5 Comité de vérification

5.1 Rapport du président du comité - séance du 12 juin 2019

Le président du comité de vérification, M. Michel Hébert, présente un compte-rendu de la séance du 12 juin 2019:

- Plan triennal de conservation de l'équipement (PCEM-EM) - Selon le nouveau cadre de gestion, l'adoption de ce plan par le conseil d'administration n'est plus nécessaire. Le directeur de la DTBI, M. Benoit Gauthier, a présenté le PCEM-EM et les priorités de remplacement qui tiennent compte des exigences du cadre de gestion du MSSS et des besoins de l'organisation. Un investissement de 13 M \$ est prévu pour 2019-2020.
- États financiers du CISSS de l'Outaouais et Fonds de santé au travail. Les membres du comité de vérification ont rencontré les auditeurs externes de la firme Deloitte en lien avec les travaux de fin d'exercice financier 2018-2019. Une présentation sera faite par les auditeurs au point suivant. Le comité de vérification recommande l'adoption des états financiers.
- Nomination de la firme d'auditeurs externes pour 2019 à 2023 - Les membres du comité de vérification ont pu discuter du processus d'appel d'offre qui a eu lieu pour la



nomination de la firme d'auditeurs externe pour le mandat d'audit du 1er avril 2019 au 31 mars 2023. La firme Deloitte a été retenue et le comité de vérification recommande au conseil d'administration d'octroyer le contrat de service à cette firme.

5.2 Procès-verbal de la séance du 7 mai 2019

Dépôt du document en titre.

5.3 Présentation du rapport d'audit par la firme Deloitte

5.3.1 Adoption des états financiers 2018-2019 (AS-471)

Mme Murielle Côté, directrice des ressources financières présente le point. Sur le plan des résultats financiers, le travail d'audit a permis de confirmer que le CISSS de l'Outaouais termine l'exercice financier avec un léger déficit de 381 695 \$. Il s'agit d'un écart budgétaire de 0.04%. Elle souligne que la situation est meilleure que prévue puisque le CISSS de l'Outaouais prévoyait un déficit de l'ordre de 12,7 M\$. Les financements additionnels du ministère de la Santé et des Services sociaux ont permis de réduire l'écart.

Elle présente l'équipe des auditeurs indépendants de la firme Deloitte formée de Mme Valérie Renaud et de M. Charles Castonguay. Les auditeurs soulignent que le rapport financier annuel AS-471 a été présenté aux membres du comité de vérification qui ont pu discuter avec l'équipe d'audit le 12 juin 2019 et à la direction des ressources financières.

Selon l'avis de l'auditeur indépendant, à l'exception de la réserve dans le rapport financier, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du CISSS de l'Outaouais au 31 mars 2019.

Suite aux commentaires et questions des membres du conseil d'administration, les précisions suivantes sont apportées:

- Les financements ajoutés par le MSSS étaient basées sur la situation financière 2018-2019 et ne sont pas récurrents.
- Les états financiers du CISSS de l'Outaouais et le Fonds de santé au travail constituent deux enveloppes distinctes.
- Les réserves évoquées n'ont pas d'impact sur la situation financière.
- Les unités de mesure sont validées afin de répondre aux exigences gouvernementales.

CISSSO-124-2019

ATTENDU la présentation du rapport financier annuel au 31 mars 2019 par la Direction des ressources financières ainsi que la présentation du rapport des auditeurs externes de la firme Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.;

ATTENDU la recommandation des auditeurs externes;

ATTENDU la recommandation du comité de vérification formulée à la rencontre du 12 juin 2019;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le rapport financier annuel (AS 471) du CISSS de l'Outaouais pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2019 présentant un déficit net de 381 695 \$ (déficit de 905 813 \$ au fonds d'exploitation compensé par un surplus 524 118 \$ au fonds d'immobilisation), ainsi que le rapport des auditeurs externes Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

5.4 Rapport financier Fonds de santé au travail

CISSSO-125-2019

ATTENDU que le rapport financier du Fonds de santé au travail est préparé par le CISSS de l'Outaouais et audité par ses auditeurs, utilisant le formulaire prescrit en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail;



ATTENDU que le projet de résolution du conseil d'administration est fourni dans le rapport, en page 1;

ATTENDU la recommandation du comité de vérification formulée à la rencontre du 12 juin 2019;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le rapport financier annuel consolidé du Fonds de santé au travail pour la période du 7 janvier 2018 au 5 janvier 2019.

5.5 Nomination de la firme d'auditeur externe

CISSSO-126-2019

ATTENDU que l'article 290 de la Loi sur les services de santé et services sociaux (LSSSS) indique qu'un établissement doit avoir recours, au moins tous les quatre ans, à une procédure d'appel d'offres visant l'obtention d'une prestation de services d'un cabinet de vérificateurs qui soit du meilleur rapport qualité/coût ;

ATTENDU que le dernier appel d'offres a été lancé en 2015, pour les mandats d'audit du 1er avril 2015 au 31 mars 2019;

ATTENDU que l'analyse des soumissions soit effectuée par un comité de sélection conformément composé et autorisé en vertu de la directive concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et des travaux de construction des organismes publics;

ATTENDU que suite à l'analyse des soumissions par le comité de sélection, dans le cadre de l'appel d'offres pour les services d'auditeurs indépendants pour le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais, l'offre du plus bas soumissionnaire, soit la firme Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., est conforme;

ATTENDU la recommandation de la direction des ressources financières d'octroyer le contrat d'audit au plus bas soumissionnaire conforme;

ATTENDU la recommandation du comité de vérification;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER le contrat de services d'auditeurs indépendants du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais à la firme d'auditeurs Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. pour un montant total de 320 000 \$, réparti sur une période de 4 ans, pour les mandats d'audit du 1er avril 2019 au 31 mars 2023, avec l'option de renouvellement pour 2021-2022 et 2022-2023 et d'autoriser la présidente-directrice générale à signer pour et au nom du CISSS l'Outaouais ledit contrat.

D'AUTORISER la présidente-directrice générale de l'établissement à signer tout autre document nécessaire à la prise d'effet de la présente résolution.

5.6 Règle particulière de sécurité organisationnelle (RPSO) – bilan au 31 mars 2019

M. Benoît Gauthier, DTBI présente le point qui a fait l'objet d'une présentation plus exhaustive au comité de vérification. Pour mettre en œuvre les orientations, objectifs et exigences gouvernementales applicables, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a développé le cadre normatif de la sécurité de l'information du Réseau. Le cadre normatif est composé de la politique provinciale de sécurité de l'information (PPSI), du cadre de gestion de la sécurité de l'information (CGSI) et de la règle particulière sur la sécurité organisationnelle (RPSO).

Cette règle mise en œuvre par le MSSS en 2015 divise la gestion de la sécurité globale en six processus. Désormais, les établissements doivent répondre aux exigences de ces processus pour augmenter leur niveau de maturité. Le CISSS de l'Outaouais a réalisé la quatrième auto-évaluation au 31 mars 2019 et a produit les trois bilans exigés qui doivent être adoptés par le conseil d'administration et acheminés au MSSS.

En réponse aux commentaires des membres du conseil d'administration, les précisions



suivantes sont apportées:

- L'harmonisation des systèmes n'est pas comptabilisée dans les rapports déposés.
- Le CISSS de l'Outaouais a bien résisté à l'attaque information de calibre mondial qui a sévit il y a deux semaines.
- La gestion de l'identité et des accès fera l'objet de travaux dans la prochaine année puisque le CISSS de l'Outaouais se concentre actuellement à l'harmonisation et la fusion des systèmes informatiques.

CISSSO-127-2019

ATTENDU l'adoption, en 2014, par le Secrétariat du Conseil du trésor, d'un nouveau cadre de gouvernance gouvernementale de la sécurité de l'information soumettant le Réseau à de nouvelles exigences et lui conférant de nouvelles responsabilités en matière de sécurité de l'information;

ATTENDU l'importance de protéger les informations des usagers du CISSS de l'Outaouais, en assurant notamment la confidentialité des données sensibles et renseignements à caractère nominatif relatifs aux utilisateurs et au personnel du réseau de la santé et des services sociaux;

ATTENDU l'importance d'assurer la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité de l'information du CISSS de l'Outaouais, tout au long de son cycle de vie;

ATTENDU l'importance de garantir la conformité avec les lois et règlements applicables, les directives, normes et orientations gouvernementales, notamment en matière de reddition de comptes;

ATTENDU que le CISSS de l'Outaouais doit structurer la prise en charge de la sécurité de l'information;

ATTENDU la résolution CISSSO-097-2016 adoptant le 5 mai 2016 la politique de sécurité de l'information;

ATTENDU le plan d'action 2016-2019 visant à assurer un niveau de maturité défini pour les différents processus identifiés à la règle particulière de sécurité organisationnelle;

ATTENDU que le comité de vérification recommandait l'adoption du plan de sécurité lors de la séance du 7 mai 2019;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le bilan de sécurité de l'information au 31 mars 2019.

6 Gouvernance

6.1 Calendrier des séances du conseil d'administration

CISSSO-128-2019

ATTENDU que le règlement de régie interne du conseil d'administration stipule que celui-ci doit se réunir au moins six fois par année (article 176 de Loi sur les services de santé et les services sociaux);

ATTENDU que le conseil d'administration doit également se réunir à la demande du président ou à la demande écrite du tiers de ses membres en fonction (article 176 de Loi sur les services de santé et les services sociaux);

ATTENDU que chaque année, le conseil d'administration fixe, par résolution, le calendrier des séances;

ATTENDU le projet de calendrier soumis par la présidente-directrice générale;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,



IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le calendrier des séances du conseil d'administration de juin 2019 à juin 2020 tel que déposé.

6.2 Nomination d'un membre au comité de gouvernance et d'éthique

CISSO-129-2019

ATTENDU qu'en vertu de l'article 181 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S-4.2), le conseil d'administration institue, dans l'établissement, un comité de gouvernance et d'éthique. Ce comité est composé de cinq (5) membres dont une majorité de membres indépendants. Il doit être présidé par un membre indépendant.

ATTENDU la résolution CISSO-835-2018 adoptée le 1er novembre 2018 nommant les membres du comité de gouvernance et d'éthique pour l'année 2018-2019;

ATTENDU la nomination de M. Michel Roy à la présidence du conseil d'administration le 11 avril 2019;

ATTENDU que l'article 18 du Règlement de régie interne du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais permet au président du conseil d'administration d'assister aux rencontres du comité de gouvernance et d'éthique;

ATTENDU qu'il est préférable que le président du conseil d'administration ne cumule pas la fonction de président du comité de gouvernance et d'éthique;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE NOMMER M. Xavier Lecat à titre de membre du comité de gouvernance et d'éthique en remplacement de M. Michel Roy.

7 Affaires courantes

7.1 Nomination des membres du Comité régional pour les programmes d'accès à des services de santé et des services sociaux en langue anglaise de l'Outaouais

Mme Geneviève Côté, adjointe intérimaire à la PDG présente le point. Suite à l'entrée en vigueur de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (LMRSSH) le 1^{er} avril 2015, les comités régionaux pour les programmes d'accès à des services de santé et des services sociaux en langue anglaise étaient dissous. Ce n'est qu'à l'automne 2018 que le comité provincial a été renouvelé, donnant le coup d'envoi au processus de formation des comités régionaux.

La direction générale a fait un appel de candidatures auprès des organismes de promotion des intérêts des personnes d'expression anglaise identifiés par le comité provincial. Les candidatures ont été analysées par le comité de gouvernance et d'éthique qui recommande leur nomination.

CISSO-130-2019

ATTENDU que suite à l'entrée en vigueur de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (LMRSSH) le 1er avril 2015, les comités régionaux pour les programmes d'accès à des services de santé et des services sociaux en langue anglaise étaient dissous;

ATTENDU que le comité provincial pour les programmes d'accès à des services de santé et des services sociaux en langue anglaise a été renouvelé à l'automne 2018, et que le ministère de la Santé et des services sociaux a transmis au CISSS de l'Outaouais une liste d'organismes de promotion des intérêts des personnes d'expression anglaise à être consultée afin de fournir des candidatures pour la formation du comité régional de l'Outaouais pour les programmes d'accès à des services de santé et des services sociaux en langue anglaise;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 108 de la LMRSSH et de l'article 510 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS) chaque CISSS et CIUSSS détermine par règlement, pour son comité régional, la composition de ce comité, ses règles de fonctionnement et de régie interne, les modalités d'administration de ses affaires ainsi que ses fonctions, devoirs et



pouvoirs;

ATTENDU la résolution CISSSO-064-2019 du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais adoptant le 16 avril 2019 les Règlements du comité régional pour les programmes d'accès à des services de santé et des services sociaux en langue anglaise de l'Outaouais et mandatant la direction générale à poursuivre le processus de formation du comité;

ATTENDU que l'article 108 de la LSSSS prévoit que le comité régional est composé d'au moins sept et d'au plus onze membres représentatifs des personnes d'expression anglaise de la région. Il doit en outre prévoir que les membres du comité sont nommés par le conseil d'administration du centre intégré à partir de listes de noms fournies par les organismes de promotion des intérêts des personnes d'expression anglaise identifiés par le comité provincial formé conformément à l'article 509 de cette loi;

ATTENDU que le comité de gouvernance et d'éthique a analysé, le 11 juin 2019, les candidatures déposées au terme du processus et recommande la nomination des sept personnes (résolution CGÉ-010-2019) identifiées dans la présente résolution;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE NOMMER les personnes suivantes membres du comité régional pour les programmes d'accès à des services de santé et des services sociaux en langue anglaise de l'Outaouais :

- Mme Michèle Gagnon
- M. Linton Garner
- Mme Mary Johannsen
- M. Eldon Keon
- M. Yves Lahaie
- Mme Danielle Lanyi
- Mme Lisa Peldjak

7.2 Privilèges de recherche

CISSSO-131-2019

M. Paul Samuel Greenman

ATTENDU la demande de privilèges de recherche au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais de la part de M. Paul Samuel Greenman, professeur titulaire et directeur de psychoéducation et de psychologie à l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU que M. Paul Samuel Greenman détient le statut de chercheur régulier, associé ou collaborateur au Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU l'approbation de la candidature de M. Paul Samuel Greenman par la Direction de l'enseignement et relations universitaires et recherche (DERUR) du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation de l'octroi de privilèges de recherche par le Conseil scientifique du Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER des privilèges de recherche à M. Paul Samuel Greenman en tant que chercheur associé dans l'axe de recherche psychosociale au Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais, pour une période de trois ans.

7.3 Nomination d'un cadre supérieur à la direction de la santé publique (DSPu)

7.3.1 Ouverture du huis clos

CISSSO-132-2019

ATTENDU que l'article 10.1 du Règlement de régie interne du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais (R-001) permet au conseil d'administration de décréter un huis



clos pour une partie ou la totalité d'une séance;

ATTENDU que les discussions entourant la nomination d'un cadre supérieur pourraient porter un préjudice à une personne;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE DÉCRÉTER le huis clos pour la présente séance.

7.3.2 Levée du huis clos

CISSO-133-2019

ATTENDU que les discussions entourant la nomination d'un cadre supérieur sont terminées;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE LEVER le huis clos pour la présente séance.

7.3.3 Décision

La décision est repoussée à la séance du 20 juin 2019.

7.4 Modification aux organigrammes du CISSS de l'Outaouais

CISSO-134-2019

ATTENDU les recommandations du rapport du mandataire, M. Sylvain Gagnon;

ATTENDU que l'exercice de révision de la structure organisationnelle s'est appuyé sur les principes suivants :

- Répondre au besoin de gestion de proximité;
- Clarifier les rôles et la coordination des activités CLSC;
- Répondre aux préoccupations soulevées par les communautés dans les différents territoires;
- Répondre aux enjeux liés aux zones de chevauchement entre les différentes directions notamment entre la DSP et la DSI;
- Améliorer nos mécanismes de communication dans les territoires;

ATTENDU que l'exercice de révision des organigrammes a été réalisé en impliquant les cadres supérieurs concernés;

ATTENDU que le Comité ressources humaines du CA a suivi les travaux de révision;

ATTENDU que le Comité ressources humaines du CA recommande l'adoption des nouveaux organigrammes de la direction des soins infirmiers (DSI), de la direction des services professionnels et de la pertinence clinique (DSPPC), de la direction des services multidisciplinaires et à la communauté (DSMC), de la direction des programmes jeunesse (DJ), de la direction de la protection de la jeunesse (DPJ), de la direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique (DQEPE);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER les organigrammes du CISSS de l'Outaouais ainsi que de la DSI, DSPPC, DSMC, DJ, DPJ, DQEPE.

8 Reconnaissance de la contribution à l'amélioration de la qualité

8.1 Prix de pharmacothérapie mère-enfant 2019



CISSO-135-2019

ATTENDU que les pharmaciens du département de pharmacie du Centre hospitalier universitaire (CHU) Sainte-Justine remettent à chaque année le prix de pharmacothérapie mère-enfant reconnaissant l'implication d'un pharmacien auprès de la population pédiatrique (0-18 ans) ou auprès des mères;

ATTENDU que Mme Nathalie Gagnon, pharmacienne à l'hôpital de Gatineau depuis 21 ans a remporté ce prix en 2019;

ATTENDU que le prix a reconnu l'implication de Mme Gagnon auprès des patientes enceintes, de la néonatalogie et de la pédiatrie, et particulièrement ses projets ciblant le contexte d'allaitement, soit une procédure lors d'examen radiologiques et un protocole médical en contexte post-chirurgie et post-sédation;

ATTENDU l'excellente collaboration du Dr Christopher Place et du Dr Trevor Hennessey qui ont appuyé les projets et facilité leur réalisation;

ATTENDU que les travaux s'inscrivent dans les efforts déployés depuis plusieurs années au département de pharmacie et que le prix avait été décerné à Mme Audrey Boisvert, pharmacienne de Gatineau, en 2015 pour le développement des soins pharmaceutiques en pédiatrie à l'hôpital de Gatineau;

ATTENDU que Mme Gagnon, Dr Place, Dr Hennessey, Mme Boisvert et toutes les personnes impliquées dans les projets ont fait preuve de professionnalisme, de collaboration, d'engagement et de bienveillance;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE FÉLICITER Mme Nathalie Gagnon pour l'obtention du prix de pharmacothérapie mère-enfant des pharmaciens du CHU Sainte-Justine;

DE SOULIGNER l'excellente collaboration du Dr Christopher Place et du Dr Trevor Hennessey ainsi que de toutes les personnes impliquées du département de pharmacie de l'hôpital Gatineau dans les projets primés;

DE SOULIGNER l'obtention du même prix par Mme Audrey Boisvert en 2015 et de la féliciter;

DE PUBLICISER cette mention dans l'Info-CA.

8.2 Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux 2019

8.2.1 Initiative interdirection pour l'amélioration de la prise en charge des grands utilisateurs des services d'urgence et de soins de courte durée - Prix d'excellence

CISSO-136-2019

ATTENDU que le conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais juge important de reconnaître le travail des membres de son personnel dans les activités d'amélioration de la qualité;

ATTENDU que trois projets ont été primés le 31 mai 2019 aux Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux 2019 qui récompensaient l'initiative et l'engagement des intervenants des établissements du réseau de la santé et des services sociaux;

ATTENDU que parmi ces projets, « l'initiative interdirection pour l'amélioration de la prise en charge des grands utilisateurs des services d'urgence et de soins de courte durée » a reçu le prix d'excellence dans la catégorie « Intégration des services »;

ATTENDU que les équipes impliquées dans le projet ont fait preuve de professionnalisme, de collaboration, d'engagement et de bienveillance;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE FÉLICITER les équipes impliquées dans le projet « initiative interdirection pour l'amélioration de la prise en charge des grands utilisateurs des services d'urgence et de soins de courte durée » pour l'obtention d'un Prix d'excellence du réseau de la santé et



des services sociaux 2019, et d'en faire mention dans l'Info-CA.

8.2.2 Liaison usager-hôpital-URFI-SAD, un partenariat réussi pour un retour dans la communauté - Prix d'excellence

CISSSO-137-2019

ATTENDU que le conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais juge important de reconnaître le travail des membres de son personnel dans les activités d'amélioration de la qualité;

ATTENDU que trois projets ont été primés le 31 mai 2019 aux Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux 2019 qui récompensaient l'initiative et l'engagement des intervenants des établissements du réseau de la santé et des services sociaux;

ATTENDU que parmi ces projets, la « Liaison usager-hôpital-URFI-SAD, un partenariat réussi pour un retour dans la communauté » a reçu le prix d'excellence dans la catégorie « Soutien à domicile – Partenariat avec l'usager et ses proches »;

ATTENDU que les équipes impliquées dans le projet ont fait preuve de professionnalisme, de collaboration, d'engagement et de bienveillance;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE FÉLICITER les équipes impliquées dans le projet « Liaison usager-hôpital-URFI-SAD, un partenariat réussi pour un retour dans la communauté » pour l'obtention d'un Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux 2019, et d'en faire mention dans l'Info-CA.

8.2.3 Services intégrés aux Premières Nations - Mention d'honneur

CISSSO-138-2019

ATTENDU que le conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais juge important de reconnaître le travail des membres de son personnel dans les activités d'amélioration de la qualité;

ATTENDU que trois projets ont été primés le 31 mai 2019 aux Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux 2019 qui récompensaient l'initiative et l'engagement des intervenants des établissements du réseau de la santé et des services sociaux;

ATTENDU que parmi ces projets, le Services intégrés aux Premières Nations a reçu une mention d'honneur dans la catégorie « Accessibilité des soins et des services »;

ATTENDU que les équipes et les partenaires impliquées dans le projet ont fait preuve de professionnalisme, de collaboration, d'engagement et de bienveillance;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE FÉLICITER les équipes impliquées dans les Services intégrés aux Premières Nations pour l'obtention d'une mention d'honneur aux Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux 2019, et d'en faire mention dans l'Info-CA;

8.2.4 Remerciement aux équipes impliquées dans la production des états financiers

CISSSO-139-2019

ATTENDU l'adoption des états financiers 2018-2019 du CISSS de l'Outaouais à la séance du conseil d'administration du 13 juin 2019;

ATTENDU que les équipes de travail et les gestionnaires impliqués autant à la direction des ressources financières que dans les autres directions ont investi des efforts importants, souvent en dehors des heures normales de travail, pour produire les états financiers dans les délais prescrits;

ATTENDU que ces personnes ont œuvré tout au long du processus avec professionnalisme, collaboration, engagement et bienveillance;



SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE REMERCIER toutes les équipes de travail impliquées de près ou de loin dans la production des états financiers, et spécifiquement l'équipe de la direction des ressources financières, pour leur grande implication et l'excellent travail accompli et d'inclure une mention en ce sens dans la prochaine édition de l'Info-CA.

9 Date de la prochaine séance : 20 juin 2019

10 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 50.

Michel Roy
Président

Josée Filion
Secrétaire

Adopté par le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais le 20 juin 2019, résolution CISSSO-141-2019.

NOTE : *Après la séance régulière, les membres se réunissent pour un échange informel d'une dizaine de minutes visant l'amélioration du fonctionnement des séances.*

